

# Hébergement à la ferme : connaître et comprendre

Co-organisée avec la FD CIVAM du Gard

## Objectifs

■ Préciser son projet d'hébergement à la ferme. • Acquérir les bases de la réglementation juridique selon les différents types d'hébergement : gîte, chambres d'hôtes, camping, habitat léger... • S'informer sur la faisabilité économique et les moyens de co

## Enjeux

De nombreux agriculteurs souhaitent développer une activité d'accueil à la ferme. Cependant, beaucoup manquent d'informations claires. Cette formation vise à fournir des informations synthétiques sur les différents types d'hébergement à la ferme, les réglementations existantes, et des retours d'expérience afin d'accompagner les agriculteurs dans leur réflexion

## Contenu

4 Décembre ■ Expressions des attentes et projets de chacun en matière d'hébergement à la ferme ■ Présentation des différents types d'hébergement à la ferme ■ Réglementation et aspects juridiques. 12 Décembre ■ Visites de terrain : retours d'expérience d'agriculteurs-hébergeurs :> motivations et organisation du temps de travail, > rentabilité économique, > communication, promotion. 2h de formation à distance.

## Dates, lieux et intervenants

**29 janv 2021** 30250 Sommières  
09:00 - 17:00 (7hrs)

**12 févr 2021** 30250 Sommières

Armand-Bernard Marguerite, Accueil Paysan  
Agriculteurs - hébergeur

Armand-Bernard Marguerite, Accueil Paysan

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 29/01/2021

### Tarifs

Adhérent 552€

Non adhérent 552€

Non agricole 552€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Autres fonds de formation, nous

contacter.

### Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

**Taux de satisfaction :** %

**Modalités d'accès :**



**Financement de la formation et pièces à fournir**

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation



**Bulletin d'inscription**

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
--  
Code postal : \_\_\_\_\_  
----  
Commune \_\_\_\_\_  
--  
Courriel \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_  
-----

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))